



Réfléchir avant d'agir

Que cela soit pour des interventions de maintenance, d'entretien, de réglage habituelles ou inhabituelles ou encore pour des tâches faites quotidiennement, il convient de toujours « Réfléchir avant d'agir ».

Un grand nombre d'accident survient lorsque l'on essaie de « rattraper » une situation anormale, de résoudre un dysfonctionnement, que cela soit en phase de production, de maintenance ou de nettoyage.

La maintenance préventive, est réputée moins dangereuse que la maintenance corrective car elle est planifiée. Mais elle nécessite souvent des interventions avec des délais très courts (afin d'avoir des temps d'arrêt minimum) à un rythme soutenu pour les techniciens de maintenance.

La maintenance corrective, quant à elle, expose un public plus large à des situations dégradées que l'on souhaite généralement résoudre le plus rapidement possible et parfois avec les moyens du bord.... Partant généralement d'une bonne intention de reprendre le travail au plus vite, ces situations peuvent être à l'origine d'accidents.

Les personnes intervenant dans ces cas de figure n'ont pas nécessairement conscience de tous les risques auxquels elles s'exposent et ne prennent pas toujours de temps de réfléchir aux conséquences de leurs actes avant d'agir.



Préparation du travail

Il est donc indispensable de prévoir, autant que possible, ce qu'il peut arriver en définissant :

- ✓ les travaux à réaliser
- ✓ les modes opératoires pour réaliser ces travaux, en évaluant au préalable les risques
- ✓ la liste des personnes formées, habilitées et autorisées à intervenir
- ✓ les équipements de protection collective à mettre en œuvre
- ✓ les Equipements de Protection Individuelle nécessaires

Réfléchir avant d'agir

Evaluer les risques avant d'intervenir

Parce qu'il est difficile, voir illusoire, de tout prévoir il est recommandé de prendre quelques minutes avant de commencer des travaux imprévus à l'avance, seul ou à plusieurs de préférence, pour prendre le recul nécessaire afin de contrôler que les risques ont bien été évalués et les actions permettant de les maîtriser sont bien en place.

Ce contrôle appelé Evaluation des Risques de Dernière Minute (ERDM ou LMRA – Last Minute Risk Analysis) permet de se poser des bonnes questions avant de se mettre au travail en sécurité et se décompose en 3 étapes :



ETAPE 1 - L'appréciation des risques:

- ♦ Que peut-il arriver?
- ♦ Le travail peut-il être exécuté en toute sécurité?

ETAPE 2 - Si non, la prise de mesures de prévention:

- ♦ Comment le faire en toute sécurité?
- ♦ Rechercher ensemble une solution.

ETAPE 3 - Exécuter le travail d'une manière sûre.

Plus ou moins formalisée, cette évaluation peut être guidée et facilitée grâce à un outil ou une trame, le CERIB propose un exemple de trame.

OUTILS A VOTRE DISPOSITION

Trame d'évaluation des risques de dernière minute

Le CERIB met à votre disposition une méthode et un outil d'évaluation des risques de dernière minute.

La méthodologie permet de se poser quelques questions clés avant de commencer un travail de maintenance pour prendre conscience des risques et ainsi mettre en place les mesures de sécurité nécessaires.

Pour recevoir la trame, contactez votre préventeur régional CERIB.